

Procès verbal du Conseil d'Ecole n°2 du 05/02/2026

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- Mme l'Inspecteur de circonscription : Mme Soares (excusée)
- Mme le Maire : Mme Drieux (excusée)
- DDEN : Mme Roch
- Parents d'élèves : Mme Hug (excusée), Mme Detrez, Mme Bouquet
- Enseignantes : Mme Guillemain, Mme Pascal, Mme Précigout,
- ATSEM : Mme Ribière

Début de séance: 18h00

1. Effectifs

CE2/CM1/CM2 : 18 élèves dont 6 CE2, 4 CM1 et 8 CM2

CP/CE1 : 12 élèves dont 3 CP et 9 CE1 (décloisonnement des CE2 les après-midis)

TPS/PS/MS/GS : 21 élèves dont 4 GS + 5 MS + 10 PS + 2 TPS (1 arrivée en GS le 12/01 et 1 en PS le 26/01)

Total de l'école : 51 élèves

- Effectifs prévisionnels de l'année 2026-2027 :

CM2 : 4

CM1 : 6

CE2 : 9

CE1 : 3

CP : 3

GS : 6

MS : 10

PS : 7

TPS : ?

Total de l'école : 48 élèves hors TPS à répartir sur 3 classes.

La répartition des niveaux sera défini en conseil des maîtres en fin d'année scolaire.

- Les modalités et les dates proposées par la mairie pour les inscriptions des nouveaux élèves à la prochaine rentrée scolaire : envoi d'un courrier pour inscription en mairie à toutes les familles dont un enfant est né en 2023 et ensuite entretien individuel avec Mme Précigout à l'école.

2. Le projet d'école

- Bilan des actions menées ou à venir

Festivités de Noël

* Venue du Père Noël le vendredi 19/12/25 sur le temps de pause méridienne pour distribuer des bonbons aux élèves offerts par la commune.

* Dans ce cadre, les enseignants ont fait le choix d'offrir un livre par enfant financés par la coopérative scolaire.

* Marché de Noël le 12/12/25 avec vente de produits confectionnés par les enfants et tombola organisée par l'association 'Les enfants d'abord' dans la salle des fêtes de la commune.

* journal d'école (un numéro par période)

* intervention de l'association Ose le dire 87 auprès des classes de CP au CM2

* intervention du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) auprès des 3 classes :

- traces d'animaux en maternelle

- les insectes en CP-CE1

- les oiseaux en CE2-CM1-CM2

* 28/05 : intervention d'un musicien autour des musiques et des instruments du monde

- Etat d'avancement des actions mises en place avec des intervenants extérieurs

* projet danse « Les p'tites compagnies » – autour du texte théâtral « Souliers de sable » : intervention de Nadège Amétogbé de la Compagnie Assib'Arts en danse africaine. 13h par classe, à partir de janvier 2026.

Restitution le 16 juin avec 3 autres écoles à la MAD (Maison des Arts et de la Danse à Limoges), ouverte aux parents

* bibliothèque (une fois par période) et participation au concours 'je lis, j'élis' en fin d'année, avec le vote individuel des élèves.

* 27/02 : rencontre d'un auteur de la sélection de livres à Dompiere les Eglises, pour la classe de CP-CE1

- Présentation des sorties scolaires effectuées ou / et à venir

* 08/01 : sortie autour de l'école à la découverte des bourgeons avec Auriane de La Ferme des Sœurs installée à Arnac la Poste

* 03/02 : pour la maternelle : spectacle « Monsieur Blanc » au CCYF

* 12/05 : pour les classes d'élémentaire : spectacle « D'une valise à l'autre » au CCYF

Projet annuel : voyage autour du monde : sortie au zoo de Beauval le 23 juin

USEP

- 20/01 : maternelle jeux coopératifs
- 06/03 : maternelle orientation
- 12/06 : maternelle athlétisme
- 28/04 : élémentaire orientation
- 12/06 : élémentaire athlétisme
- SOP : 03/04 gym à SSLF

PISCINE

- Les classes de cycles 2 et 3 vont à la piscine du 23 février au 20 avril.

- Présentation des actions réalisées dans le cadre du dispositif pHARe (lutte contre le harcèlement en milieu scolaire)

* Journée 'Oui à' le 06/11 à l'école avec un projet commun pour tous les élèves de la MS au CM2 (art, chant, jeux...)

- Restitution auprès des membres du conseil du questionnaire d'auto-évaluation harcèlement réalisé auprès des élèves des classes de CE2, CM1, CM2. Rien à signaler, pas de situation de harcèlement en cours.

- L'inclusion scolaire au sein de l'école.

5 élèves en situation de handicap à l'école, et d'autres en cours d'évaluation

Pas d'accompagnement pour certains élèves ou un accompagnement pas à hauteur des besoins (ex : un élève notifié 24h et accompagné 12h et un élève notifié 24h et non accompagné)

3. Coopérative scolaire : financement des sorties faites et à venir

Début année scolaire : 5883,94 €

Recettes : 3659,14 €

* participation des familles : 228 €

* vente de chocolats : 646,46 €. Merci à tous.

* Marché de Noël : 467 €

* Don : 100€

* photos de classe : $87+21+221,24=329,24$ €

Dépenses : 3059,74 €

* cotisation OCCE : 130 €

* cotisation USEP : 340,8 €

* acompte Beauval : 390 €

* Achat livres : 56,5 €

* Dépense petit matériel (cuisine, dentifrice, brosses à dent, activités manuelles...): 254 €

26 janvier 2026 : 6483,34 €

Dépense à venir :

- Skate : 1125 €
- Beauval reste à payer : 390 €
- Spectacle : 400 €

La mairie prend en charge tous les transports pour les différentes sorties. Compte-tenu des tarifs pratiqués, il serait impossible pour l'école de proposer autant de sorties aux élèves sans ce soutien financier très conséquent.

Participation à la tombola USEP comme l'an passé. 2€ le ticket, 0,5 € reversé à l'école comme l'an passé.

4. Santé / Sécurité

Visite de la PMI :

- test vue pour les PS
- test ouïe pour les MS
- visite médicale complète pour les MS : 27/03

Exercice incendie à faire avant les vacances de printemps

5. Le périscolaire

RAS pour ce conseil d'école

6. L'association 'Les enfants d'abord'

Une AG a eu lieu en décembre. Aucune famille présente. La présidente poursuit son mandat temporairement en attendant la tenue d'une nouvelle AG.

Lors de cette prochaine AG si aucun bureau ne se présente l'association sera dissoute.

Je ne peux que vous inviter à vous rendre nombreux à cette prochaine AG pour connaître cette association et ses actions qui sont très importantes pour l'école.

Grâce à ses nombreux et généreux dons, plusieurs projets (ex : hip-hop), achat de jeux ou voyages scolaires ont pu voir le jour les précédentes années.

Sans son aide, les financements de ces actions destinées aux enfants deviendront beaucoup plus compliqués pour les enseignantes.

7. Questions diverses

Le cahier de liaison évoqué au précédent conseil d'école ou autre forme de communication avec les agents concernant les temps périscolaires (cantine, garderie).

La mise en place d'un cahier de liaison spécifique au périscolaire n'est pas envisageable. En effet, les agents ne sont pas les mêmes selon les horaires et les services (garderie, cantine), et tous les enfants ne fréquentent pas l'ensemble des temps périscolaires. Il est donc impossible d'assurer un suivi cohérent d'un cahier entre la garderie et la cantine.

Concernant la communication :

- Pour la garderie, les agents échangent directement avec les parents en cas d'incident ou de besoin particulier.
- Pour la cantine, les familles sont informées par mail, appel téléphonique ou courrier si nécessaire, conformément au règlement intérieur. Ce même principe est aussi utilisé pour la garderie si nécessaire.

Suite aux différentes formations, le climat à la cantine est-il plus apaisé ?

Le climat à la cantine est aujourd'hui conforme aux attentes de la municipalité. Les agents ont pris en compte les apports des différentes formations suivies et les pratiques observées témoignent du respect des acquis. Aucun dysfonctionnement particulier n'a été constaté à ce jour. Par contre, les agents nous ont fait remonter que les enfants sont actuellement très dissipés et que les vacances seront les bienvenues.

Petit point sur les menus : Actuellement il n'apparaît pas sur le site de la commune. Est-ce que les différents aliments sont bien cuits et sans lait cru ?

L'absence temporaire des menus sur le site de la commune est liée à un problème d'affichage dû à une case non cochée lors de la publication. Le site étant géré par la secrétaire de mairie et madame le maire, des erreurs peuvent ponctuellement survenir.

Il est préférable de signaler ce type de problème dès qu'il est constaté, sans attendre un conseil d'école, afin qu'il puisse être corrigé rapidement.

Concernant la préparation des repas, la cantinière précise que :

- Le lait entier utilisé est pasteurisé, puis recuit en cuisine.
- Aucun produit laitier au lait cru n'est servi aux enfants de maternelle.
- Les viandes sont toujours bien cuites ; aucune viande rouge n'est servie, conformément à la réglementation en vigueur.

Ces éléments garantissent le respect des normes sanitaires et la sécurité alimentaire des enfants.

Présidente : Mme PRECIGOUT

Secrétaire : Mme Guillemin